

LES PARADOXES DE L'INTÉGRATION

Déclarations de principe, projets divers, début de réalisation, l'intégration des enfants « handicapés » est à la mode dans le système scolaire français, au ministère, dans les médias...

Cela ne peut que nous réjouir avec ceux qui, depuis toujours, luttent pour l'accueil de tous les enfants dans une école qui accepterait et reconnaîtrait chaque différence.

*Il ne s'agit pas d'intégrer
mais de ne pas exclure.*

Notre position de principe est claire : nous refusons la ségrégation dans un cursus « spécialisé » des enfants handicapés ou simplement hors de la norme. L'orientation dans ce cursus présente en effet de multiples contradictions : à un aspect largement positif (individualisation, effectif relativement plus restreint, enseignant en principe mieux formé) qui a permis et permet des réussites remarquables on peut opposer des aspects fortement négatifs : addition des difficultés des uns et des autres, climat de violence très prégnant, insertion dramatiquement difficile dans l'univers professionnel, assimilation des enfants en échec scolaire à des « déficients intellectuels », voire débilisation instituée d'une frange importante de la population.

En fait, poser le problème en termes d'intégration ne suffit pas : il ne s'agit pas d'intégrer (sous entendu des enfants anormaux) mais de ne pas exclure des enfants quelque soient la nature et l'origine de leurs difficultés vis-à-vis de l'école.

Si premièrement il est bien sûr que l'existence même des structures spécialisées, s'enflant par un phénomène bureaucratique et économique bien connu, entraîne le besoin d'une « clientèle » (particulièrement avec le système des prix de journée). Si deuxièmement il est certain que l'existence de l'enseignement spécial crée la possibilité d'un tri des « bons et des mauvais » (élèves), qu'on affublera de toute étiquette utile et évidemment peu valorisante, on peut pourtant légitimement douter que la suppression pure et simple par décret des classes spécialisées suffirait !

Qui en effet n'est pas intégré dans le système scolaire actuel en France ? Il y a « naturellement » en premier lieu tous ceux que l'on nomme les handicapés : enfants infirmes moteurs, malentendants, malvoyants ou déficients psychiques profonds. L'école n'a pas été pensée pour eux : les équipements spéciaux, les soins coûteux, les équipes spécialisées existent certes, mais elles nécessitent la plupart du temps un placement de l'enfant, qui à ses difficultés propres va ajouter le drame de la séparation (n'oublions pas que près de 70 % des enfants pris en charge par le ministère de la santé vivent en internat).

En second lieu, et formant la grande majorité de l'effectif des classes spéciales relevant de l'éducation nationale, viennent les enfants dits « déficients intellectuels légers ». Ces enfants sont en fait presque toujours des exclus de l'école, pour laquelle ils éprouvent souvent rejet, dégoût et angoisse (c'est-à-dire culpabilité). Ces enfants sont en difficulté pour de multiples raisons. Entre autre, issus d'une culture constamment dévalorisée en classe, où le « beau » langage, c'est-à-dire celui de la bourgeoisie régnante est seul pris en compte (cela est aussi valable pour toutes les attitudes infra-verbales, dès la maternelle), ces élèves n'ont pu trouver place et référence. Par exemple, alors qu'ils forment 5,7 % de la population scolaire dans le second degré, 15,8 % de l'effectif de l'enseignement spécial du second degré est composé d'élèves étrangers. Ou encore : l'effectif des S.E.S. est constitué à 61 % de fils d'ouvriers alors que cette catégorie socio-professionnelle recouvre 37,69 % de la population totale.

Les différences socio-culturelles, les difficultés d'ordre familial, économique sont assimilées à des handicaps, objectivés par la psychométrie et les tests de niveau, lesquels, même s'ils sont



remis en cause actuellement, continuent à jouer un rôle dans la psychologie scolaire.

En fait, nous affirmons : avec le Projet d'Education Populaire de l'Institut Coopératif de l'École Moderne, que : « ce serait à l'école de s'adapter à la diversité des enfants et non l'inverse. Le droit à la différence est un principe fondamental de l'éducation populaire ».

L'impératif catégorique de l'intégration c'est une révolution dans l'enseignement banal, et non pas simplement un aménagement limité de celui-ci.

Plusieurs grands axes sont alors à retenir :

1 - LA PÉDAGOGIE

Le mythe de l'école égalitaire, avec sa fonction idéologique propre tend à montrer que le programme, défini comme un savoir à acquérir à minima pour être « normal » ou plus simplement pour « réussir », est neutre. Dans une telle conception la « Science » n'aurait rien à voir avec les conditions politico-économiques du moment, et donc ce serait à l'enfant de s'adapter à cette école du savoir unique.

Or cette conception est erronée et non-scientifique : tous les grands psychologues de l'enfance ont montré la construction de l'individu par essais-erreurs (ou le schéma bien connu de l'accommodation). Plus généralement encore, nous ne pouvons que signaler combien est dépassée cette conception fixiste de la Culture comme si celle-ci n'était pas construction et reconstruction permanente.

Ce n'est pas à l'école de programmer l'enfant elle se doit de prendre le temps de l'enfant ;

ce qui signifie que l'intégration ne peut passer que par une véritable individualisation de l'enseignement, qui ne fera pas d'une défaillance passagère ou non, un échec définitif.

Parallèlement, pour la reconnaissance de chaque culture, de chaque mode d'appropriation des savoirs, pour offrir à chaque enfant d'exprimer son désir et ses expériences, nous pronons la pédagogie coopérative, les activités socialisantes, l'expression libre.

Il ne s'agit pas de former des êtres passifs pour savoirs pré-mâchés (des enseignés), mais permettre l'accès à l'autonomie, à la responsabilité, à la recherche de son propre savoir à des apprenants.

Cela exige :

- Une redéfinition du métier d'enseignant.
- Une politique pédagogique explicitement révolutionnaire.
- Une renonciation à la pédagogie du contenu obligatoire.

2 - LA FORMATION DES ENSEIGNANTS :

Cela exige surtout un profond changement dans la formation des enseignants ; à une formation essentiellement livresque, au pire salmigondis d'opinions pédo-philosophiques, au mieux théorisation d'une pratique qui n'existe pas encore, on substituera, suivant d'ailleurs en cela les conclusions du rapport De Perretti, une formation à la théorie et à la pratique : il est aussi important, ni plus ni moins, de pouvoir se distancier de son vécu par une réflexion de type psychanalytique par exemple que de savoir manier un fichier auto-correctif, un cadre de sérigraphie ou un marteau.

Comment attendre d'enseignants qui lors de leur formation ont vu constamment privilégier la « Culture » dite classique, qu'ils mettent en œuvre, sans culpabilisation d'ailleurs, une pédagogie basée sur le concret, le tâtonnement expérimental, et centrée sur l'enfant.

L'apport de tous les mouvements pédagogiques dans cette formation est absolument crucial, car loin de décréter simplement la révolution pédagogique, ils en ont construit et expérimenté les outils.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que sous les gouvernements de droite successifs, la répression et les tentatives ont voisiné avec la plus totale ingorance de leur apport.

3 - LES CONDITIONS MATÉRIELLES :

L'intégration peut dans certains cas poser des problèmes matériels très particuliers (accessibilité des installations par exemple). De toute manière un effort considérable est à consentir pour adapter et construire des locaux qui permettraient alors enfin une pédagogie vraiment active.

Combien de classes encore à l'effectif surchargé ou de locaux trop exigus ? Quel budget pour l'éducation nationale ?

Réussir l'intégration c'est aussi faire des choix budgétaires qui engageraient profondément un gouvernement de gauche :

- A un nouveau sous-marin nucléaire, nous préférons et de loin de nouvelles écoles claires et spacieuses.
- Aux institutions fermées sur elles-mêmes (I.M.P., I.M.E...) et qui coûtent des milliards (prix de journée moyen cette année entre 400 et 500 F) nous préférons des classes intégrées.

4 - LES MOYENS :

Parmi les moyens nouveaux et nécessaires pour assurer l'intégration de tous les enfants dans l'école, on peut évidemment penser au renforcement des équipes de soutien psycho-pédagogique. De nombreux textes qui nous sont parvenus, provenant d'organisations syndicales, d'associations diverses, vont dans ce sens.

Or nous devons nous montrer particulièrement circonspects vis-à-vis de ces projets : le soutien est une désignation qui risque de créer la fuite vers le « spécialiste », c'est-à-dire l'abandon par l'enseignant de l'enfant en échec, créant parallèlement un « effet pygmalion » qui aurait le même rôle que le passage dans une classe spéciale : la culpabilisation des pseudo-handicapés, ou au contraire la fixation dans un rôle d'« anormal » de certains enfants.

La notion même de soutien est spécieuse : elle tend à montrer que c'est à l'enfant à se réadapter à l'école, ce qui tombe dans le cercle vicieux dénoncé plus haut. En fait l'individualisation véritable de l'enseignement rend caduque la notion même de soutien.

Par contre ce qui est intéressant dans le développement de ces équipes, c'est la notion de pluri-disciplinarité qu'elles impliquent. Si nous refusons en effet le pouvoir régalién que l'on veut bien laisser s'arroger à bien des spécialistes, en sortant l'enfant de la classe hors de toute considération quant à l'activité et à l'intérêt du moment, nous sommes persuadés par contre que le travail en équipes non hiérarchisées est nécessaire, mais cela en fonction d'un projet global auquel les enfants et les parents sont associés. La possibilité de soutien concerté, modulable, par groupe ou



individuellement est alors positive, car elle s'intègre dans une perspective globale tenant compte du désir et du vécu des enfants sans morcellement de l'action éducative.

La présence des autres membres de l'équipe dans la salle de classe pour des activités collectives, coopératives permet d'éviter ce phénomène de « blouse blanche » et la dangereuse auréole qui y affère. De même il est indispensable que l'enseignant ou les enseignants soient en mesure d'assurer par moment un soutien individuel. En ce sens, et en ce sens seulement l'insertion d'équipes d'I.M.E. dans une école élémentaire sera positive.

Le plus grand danger auquel on s'exposerait en effet serait de créer des conflits de pouvoir entre adultes, dont le savoir serait l'emblème, comme cela s'est vu et se voit encore dans les I.M.E. depuis la loi d'orientation.

5 - OUVRIR L'ÉCOLE :

Mais l'école n'a pas seule les moyens de réaliser l'intégration. Tant qu'elle restera fermée aux apports extérieurs, tant qu'elle ne sera pas partie intégrante de la communauté, du quartier, de la ville ou du village, elle restera ce lieu étranger du non-désir, ce lieu qui nie la vie, et où le jeune insupporte l'enfermement.

Il nous semble indispensable que chaque classe, chaque école, chaque institution scolaire, soit ouverte aux interventions extérieures, en particulier à tout ce qui peut toucher l'éducation : permettre la reconnaissance mutuelle de cultures différentes. Mieux, le rôle de l'école n'est-il pas d'aller en avant vers cette diversité et de provoquer une telle rencontre ?

Paradoxalement, nous, travailleurs de l'enseignement spécial, ne réclamons pas le renforcement des structures dans lesquelles nous œuvrons, bien au contraire mais nous ne cessons de réclamer l'intégration de nos élèves dans une école rénovée.

Qu'attendons-nous alors ?

Cette intégration, et à plus long terme l'extinction progressive des filières spécialisées, nécessite une remise en cause de chacun de nous, et particulièrement des enseignants et des parents d'élèves face au rôle que nous assignons à l'école. Cette remise en question, si nous l'avons nous-mêmes commencée il y a bien longtemps, nous affirmons qu'elle doit être l'idée force d'un gouvernement qui se veut de gauche, qui se veut le champion des droits de l'homme, et qui devra bien redéfinir son système d'éducation, s'il souhaite vraiment que celui-ci remplisse son rôle auprès de chaque enfant, conforté dans la richesse de sa diversité.

Eric DEBARBIEUX
Commission enseignement spécialisé de l'I.C.E.M.